

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 143 (2017)
Heft: 23-24: École de Genève

Artikel: Les batailles inutiles sont le refuge des imbéciles
Autor: Frey, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-736792>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les batailles inutiles sont le refuge des imbéciles

La chronique critique de Pierre Frey



1 Paul Vionnet, la cure d'Etoy, 1870, Collection iconographique vaudoise

Cette forte sentence est attribuée au Maréchal Maurice de Saxe, elle n'est pas vérifiée, mais elle nous semble plausible venant d'un homme qui intitula «Rêveries» ses écrits militaires, au demeurant fort pertinents.

Des mal nommées «cures vaudoises» personne n'est jamais sorti guéri, et elles n'ont jamais logé aucun curé. Elles sont issues de la Réforme et ont été voulues et construites par les Bernois, soucieux d'un maillage du territoire conquis à l'occasion et sous le prétexte de cette institution protestante qu'ils imposèrent aux Vaudois en même temps que leur fêrue temporelle.

Cet ensemble architectural, empreint d'un classicisme régionaliste à la fois autoritaire et pompeux, est aujourd'hui au centre d'une dispute opaque autant qu'inutile.

D'un côté, l'Etat de Vaud a de légitimes raisons de se soucier des moyens de gérer ce confetti immobilier, désuet et hétérogène dont le rendement peut difficilement couvrir la charge. De l'autre, les défenseurs du patrimoine ont de tout aussi légitimes motifs de prétendre à ce que soient garanties les conditions dignes et rigoureuses de conservation de cet ensemble sensible de par sa substance autant que par son contexte. Pour sec qu'il est, cet énoncé n'en est pas moins logique et inclusif de tous les cas particuliers susceptibles d'être invoqués dans ce dossier.

Les choses se compliquent lorsqu'au-delà de la légitimité tragique des motifs respectifs, on en vient à examiner les ressorts qui animent les uns et les autres. Ego et politique s'en mêlent. Les magistrats et leur cohorte de fonctionnaires pensent devoir faire assaut de libéralisme bien compris, ils se voient en chasseurs de mammoths qu'ils rêvent de «dégraisser». Patrimoine suisse, très occupé à pousser sous le tapis diverses forfaitures, veut surtout faire oublier son avis ayant permis la destruction de la remise des locomotives pour faire place au nouveau MCBA. Le lobby du patrimoine, se souvenant peut-être qu'on fête cette année les 500 ans de la Réforme, veut se refaire et pense que les «cures» sont un sujet suffisamment consensuel et confus pour remporter une victoire.

Formant un touchant ensemble, l'Etat de Vaud et Patrimoine suisse s'apprêtent ainsi à livrer une bataille inutile parce que chacun campe sur un terrain connu de lui et s'appuie sur la phalange infatigable des pensoteurs paresseux et des idéologues de boulevard.

Pendant ce temps, les cures sont abandonnées à leur triste sort, quelques-unes sont fermées, d'autres hébergent des locataires inquiets de leur avenir.

Il existe pourtant une solution aussi simple qu'efficace. Le vendeur inscrit au Registre foncier des

charges sous forme de droits réels en sa faveur, soit autant de servitudes qui garantissent la conservation des bâtiments dont il entend se séparer. Vendeur et acheteur s'entendent sur le prix qui résulte de ces charges obligatoires, ils font affaire et l'Etat vendeur se contente par la suite de faire respecter les charges inscrites sous forme de servitude. Son administration est équipée pour le faire, elle sait le faire (CAMAC), les efforts bureaucratiques supplémentaires sont négligeables.

Pour parvenir à ce résultat, il suffirait que l'Etat de Vaud tende la main à Patrimoine suisse, aide cette organisation à s'extraire de sa tranchée. Ensemble, ils constitueraient sous la présidence d'un notaire expérimenté et d'experts en patrimoine architectural une commission qui définirait la nature et l'étendue exacte des charges à inscrire sous forme de servitude au Registre foncier pour chacune des cures que l'Etat de Vaud souhaite vendre. Un prix plancher sera défini et le marché dira bientôt à quel prix il estime les charges ainsi posées. On peut prédire sans risque que les spéculateurs et les moutons noirs seront ainsi dégagés et il s'avèrera probablement qu'il existe une large demande solvable d'acheteurs respectueux du patrimoine qui consentiront, qui à garder un comble froid et renoncer à des percements en toiture, qui à conserver une typologie originale, des éléments essentiels ou des dispositifs paysagers spécifiques, et tous en cœur à renoncer à des fenêtres en plastique, des velux, des isolations périphériques et des volets en aluminium.

Une telle opération serait saluée pour son caractère exemplaire, le vendeur y puisera une légitimité indiscutable et son partenaire sortira grandi de l'aventure. Savoir si la citation attribuée à Maurice de Saxe est vraie ou fausse est sans importance. L'Etat de Vaud et Patrimoine suisse ont dès à présent la responsabilité de faire en sorte qu'elle ne se vérifie pas à leurs dépens.

Pierre Frey, historien de l'art

Conseil éditorial Eugen Brühwiler, D'ing. civil, prof. EPFL | Lorette Coen, essayiste, journaliste | Elena Cogato Lanza, arch. prof. EPFL | Daniel de Roulet, romancier | Blaise Fleury, ing. civil dipl. EPFL | Eric Frei, architecte | Christophe Guignard, architecte EPFL, prof. ECAI | Nikola Jankovic, architecte, directeur des éditions B2 | Cyril Veillon, directeur d'Archizoom | Pierre Veyra, rédacteur en chef adjoint en charge de l'économie Le Matin Dimanche

Maquette Atelier Poisson, Renens | **Adaptation de la maquette** Valérie Bovy | **Lettrines** Bruno Soudière, Cambrai (F)

Impression Stampfli SA, Berne, www.stampfli.com

Abonnements www.espazium.ch/traces/sabonner

Changement d'adresse pour membres SIA SIA, Solothurn, 16, CP 8027 Zurich, tél. 044 283 15 15, mutations@sia.ch

Vente numéros isolés fr. 12.- / € 8.- (port en sus), Stampfli SA, tél. 031 300 62 54.

En librairie La Fontaine (EPFL), Lausanne | Archigrafi, Genève | Librairie Archibooks, Paris

Toute reproduction du texte et des illustrations n'est autorisée qu'avec l'accord écrit de la rédaction et l'indication de la source.

Rédaction et édition Rédacteur en chef: Christophe Catasos, mas. phil. Paris XI | Rédactrice en chef adjointe: Stéphanie Sonnette, urbaniste Paris XII | Rédacteurs: Mounir Ayoub, architecte | Marc Frochoux, Lic. Phil. UNIL | M.Sc. Arch. ETH | Philippe Morel, lic. ès sciences UNINE | Co-directeur et responsable éditorial espazium.ch: Cedric van der Poel, lic. phil. UNINE, MAS urbanisme UNIL | Mise en page et design graphique: Valérie Bovy, bachelor of arts HES-SO en communication visuelle

Rédacteur web: Yony Santos, architecte. Les rédacteurs peuvent être joints par email: prénom.nom.de.famille@revue-traces.ch

TRACÉS en ligne www.espazium.ch/traces

Rédaction des pages SIA Rahel Uster, rahel.uster@sia.ch et Barbara Ehrensperger, barbara.ehrensperger@sia.ch

Régie des annonces Fachmedien, Zürchersee Werbe AG, Seestrasse 86, 8712 Stäfa, tél. 044 928 56 11

Régie des annonces en Suisse romande Urbanic, régie publicitaire, Chemin de Sous-Mont 21, 1008 Prilly, Claude Froelicher, tél. 079 278 05 94

Associations partenaires Fondation ACUBE, association des diplômés de l'EPFL, www.epflumni.ch | ETH Alumni, anciens élèves de l'EPFL, www.alumni.ethz.ch | Union suisse des ingénieurs-conseils (USIC), www.usic.ch | Fédération des architectes suisses (FAS), www.architekten-bas.ch

TRACÉS Bulletin technique de la Suisse romande Revue fondée en 1875, paraît tous les quinze jours.

Tirage REMP Tirage diffusé: 3990 dont 229 gratuits (ISSN 0251-0979)

Adresse de la rédaction Rue de Bassenges 4, 1024 Ecublens, tél. 021 693 20 98, CCP 80-6110-6

Editeur espazium - Les éditions pour la culture du bâti, Stafelstrasse 12, 8045 Zurich, tél. 044 380 21 55, verlag@espazium.ch

Martin Heller, président; Katharina Schöber, directrice; Hedi Knöpfel, assistante

Paraissent chez le même éditeur TEC21, Stafelstrasse 12, 8021 Zurich | ARChI, Via Cantonale 15, 6900 Lugano.

TRACÉS, TEC21 et Archi sont les organes officiels de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA), www.sia.ch

espazium

Der Verlag für Baukultur
Les éditions pour la culture du bâti
Edizioni per la cultura della costruzione